

DEPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNEARRONDISSEMENT
DE PROVINS

Compte-rendu synthétique du Conseil Municipal du 14 décembre 2020

Date de convocation.....	8 décembre 2020
Nombre de délégués en exercice.....	19
Nombre de délégués présents.....	11
Nombre de votants.....	16

Le Conseil Municipal s'est réuni au foyer communal le 14 décembre 2020 à 19 h 00, sur convocation de Monsieur Michael ROUSSEAU, Maire. Madame Marjorie COSTA-PAGET a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal : *(les délibérations sans mention du nombre de voix ont été prises à l'unanimité)*

1. Adopte le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2020 (12 voix pour, 4 voix contre)
2. Approuve la décision modificative n° 3 du budget unique 2020 de la Commune
3. Approuve l'achat de la parcelle de terrain cadastrée section D n° 1114 au prix de 15 000 €
4. Approuve l'annulation de la vente de l'immeuble sis 2 place du Bouloi et prend note qu'un bail commercial d'une durée de 9 ans sera établi à compter du 1^{er} janvier 2021
5. Approuve l'achat d'un tracteur LOVOL, au prix de 22 670,83 € HT, avec reprise de biens communaux pour un montant de 4 500 € HT (12 voix pour, 4 voix contre)
6. Approuve le projet d'aménagement d'un cabinet médical rue du Bouloi et sollicite des subventions
7. Approuve la modification du temps de travail d'un poste d'agent administratif contractuel de 15 heures à 17 heures par semaine
8. Approuve le versement de subventions à quatre associations
9. Approuve la convention de mise à disposition de personnel communal avec le syndicat de télévision
10. Approuve la convention unique pour l'année 2021 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine-et-Marne
11. Désigne Monsieur Jean-Yves GAUTRON en qualité de référent pour le projet « Géo Ile-de-France »
12. Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, exercice 2019
13. Prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le S2e77 pour l'exercice 2019
14. Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation
 - a. 2020/02 du 24/11/2020 : Tarification de l'occupation du domaine public
 - b. 2020/03 du 24/11/2020 : Aliénation de trois panneaux indicateurs de voirie
15. Réponses du Maire aux 3 questions orales posées par l'équipe de Monsieur Luc NEIRYNCK : délai des questions au Maire, demande de réponse concrète aux questions posées et ouverture d'un dialogue, distribution des colis
16. Evoque les sujets suivants en informations diverses : diagnostic PLUi, attribution de compensation de la Communauté de Communes des Deux Morin, installation des gens du voyage à Champgoulin (plainte du mandataire d'ArjoWiggins), installation d'une antenne 5G sur le relais télévision, pollution du Morin à Champgoulin, pont des Romains

La séance est levée à 20 h 05.

Date d'affichage le

Date de retrait de l'affichage le

Fait à Jouy-sur-Morin, le 23 décembre 2020

Le Maire,

Michael ROUSSEAU

